



FAMILLE ET PARTAGE

Association loi 1901 agréée par l'Union Départementale des Associations Familiales
Partenaire de l'Association de Développement des Hauts du Val de Saône
Siège social : Mairie de Faverney 4 Place de la Mairie 70160 FAVERNEY
☒ : 8 rue de la Fontaine 70160 PORT D'ATELIER ☎ / Fax : 03.84.91.19.27
E-mail : famille.partage@orange.fr www.famille-partage.org

Conseil d'Administration du 23 octobre 2010
Salle de l'Etoile à Faverney à 17 h 00

PROCES VERBAL DE LA REUNION :

Présents : Christine BERNHARD, Eva BERNHARD, Nadine STIVALET, Alfred BERNHARD, Jean-Luc FORMET, Noël et Claudine VINEL, Paulette FORMET.

Procurations : Lydie GRIM à Alfred BERNHARD
Michel FORMET à Christine BERNHARD
Séverine BARBEROT à Eva BERNHARD
Denise RIGOULOT à Christine BERNHARD
Renée ISABEY à Nadine STIVALET

Absentes : Carole MATHIAS, Marcelle PEREUR,

Invité pour la question n° 1 : M. Théophile HOUNKPATIN

Sont également présents quelques membres de l'association (convocation d'un CA élargi)

Quorum : 8 **Membres présents et représentés :** 13

Secrétaire de séance : Alfred BERNHARD

Ordre du jour :

- 1- Projet de prise en charge de Martine
- 2- Organisation du Cabaret
- 3- Point sur le Pôle Solidaire
- 4- Information sur les actions en cours
- 5- Assemblée Générale
- 6- Calendrier des manifestations

1 – Projet de prise en charge de Martine :

Monsieur Théophile HOUNKPATIN nous a sollicités pour venir en aide à une petite fille de 6 ans originaire du BENIN. Cette fillette souffre d'une malformation au niveau de la hanche et nécessite une intervention chirurgicale pour créer une articulation normale au niveau du bassin. La non intervention entraînerait une déformation grave de la colonne vertébrale. Monsieur HOUNKPATIN nous présente des photos et des radiographies de Martine, et répond aux différentes interrogations de l'assemblée.

A la suite de cet entretien, le CA est appelé à se prononcer sur l'implication de Famille et Partage dans ce projet. Décision favorable à l'unanimité. Les autres membres de l'association se sont également déclarés favorables à ce projet.

Conduite du projet :

Ce projet sera mis en œuvre de la façon suivante :

- Recherche d'une équipe médicale compétente et souhaitant accomplir un acte humanitaire (frais minimum), idem pour la rééducation. (responsable du groupe : Christine)
- Financement de l'opération, recherche de fonds, etc...(Nadine et Fred)
- Communication et relation avec les médias (Séverine et Fred)

Dossier médical :

- Recherche du chirurgien
- Avis médical sur la faisabilité de l'intervention – Un premier déplacement en France sera peut-être nécessaire pour des radios spécifiques et une évaluation de l'acte.
- Négociation de l'aspect financier pour établir un budget prévisionnel (estimation 5.000 à 10.000 €)

Financement du projet :

- Organisation de manifestations spécifiques (cabaret, concours de cartes, loto)
- Appel à dons via les médias, notre site internet et lors de nos manifestations.
- Recherche d'associations partenaires sur le projet.
- Toutes idées génératrices de ressources sont les bienvenues.

Accueil de Martine :

- Monsieur HOUKPATIN nous précise qu'il est en mesure de gérer l'accueil de Martine et de l'accompagnant(e).
- Une enveloppe sera néanmoins réservée à l'indemnisation des frais de déplacement pour les visites et consultations.

Le bureau se réunira régulièrement pour faire le point sur l'avancée du projet.

2 - Organisation du Cabaret de l'Amitié du 21 novembre 2010 :

Calendrier : Répétition générale le 20 novembre à 14 h
Spectacle : le 22 novembre à 14 h
Présence impérative de tout le monde à 13 h

Préparation de la salle et installation :

Samedi 21 novembre à partir de 9 h
Des bras sont nécessaires dès 9 h pour enlever les chaises derrière la scène et décharger la sono.

Décoration des tables : Nappage blanc

Matériels nécessaires :

A préciser rapidement

Buvette : Responsable Nadine

Achat des boissons chez Carrefour Contact (Fred)
Tarifs identiques à l'année dernière

Pâtisseries : Responsable à désigner :

Les pâtisseries seront vendues à un tarif unique de 1 € la part
Trois beignets pour 1 €

Consommations gratuites :

Il est décidé que les artistes n'auront pas accès au bar pendant l'entracte. La distribution se fera comme l'année dernière vers le passe-plat
Tickets (Fred)

Droit de buvette : Fred

SACEM : Fred

Nettoyage et rangement de la salle :

Il est rappelé à tous les membres de l'association de participer au rangement et au nettoyage de la salle. Plus nous serons nombreux, plus tôt nous finirons.

Billetterie : Le prix des billets est maintenu à 8 € gratuité pour les jeunes accompagnés jusqu'à 14 ans. Il est demandé de vendre rapidement les billets pour permettre de répartir à nouveau les invendus.

3 – Point sur le Pôle Solidaire :

Les permanences tenues à Jussey au 1^{er} semestre, n'ont pas eu le succès escompté, toutefois, nous avons été saisis de demande par téléphone. Il a donc été décidé de ne plus tenir de permanence et de modifier l'affiche dans ce sens et mettre un numéro d'appel en évidence. De la documentation relative au pôle solidaire sera également mise à disposition dans les locaux. En effet les lieux manquent de confidentialité pour que les personnes puissent s'exprimer sereinement.

4 – Informations sur les actions :

- Au mois de juin nous avons fourni meubles et vêtements pour une personne qui a été obligée de quitter le domicile conjugal.
- En septembre Christine et moi-même avons rencontré les assistantes sociales du secteur de Jussey dans le cadre d'une enquête qu'elles mènent sur le tissu associatif. Nous en avons profité pour évoquer avec elles nos méthodes de fonctionnement quant aux aides et le travail à faire en lien avec elles.
- Intervention auprès d'une famille sinistrée à Magny les Jussey à la demande des Restos du Cœur. Don de meubles
- En novembre nous sommes intervenus à la demande du Maire de Hautevelle pour apporter des meubles à une personne sinistrée à la suite d'un incendie. L'achat d'un matelas a été nécessaire.

5 – Assemblée Générale :

L'assemblée générale aura lieu le 26 mars 2011 à 17h et sera suivie du repas des membres de l'association. En effet, il est de plus en plus difficile de réunir l'ensemble des adhérents au mois de juin pour cette soirée qui se veut être la récompense d'une année de bénévolat.

6 – Manifestations :

- Mars / Avril : Concours de tarot à Favorney - date à définir avec le Tarot Club de Vesoul
- Janvier / Février : Concours de belotte
- 20 novembre 2011 : Cabaret à Saint-Rémy

A la demande des adhérents, il n'y aura pas de galette des rois en 2011.

Ce calendrier sera à compléter en fonction des sorties du cabaret et d'autres manifestations dans le cadre de l'accueil de Martine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00

Alfred BERNHARD
Secrétaire se séance.